



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/nitrates-dans-les-milieux>

Nitrates dans les milieux aquatiques : une évolution des pratiques agricoles

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -



**Pratiques agricoles
et nitrates dans les
milieux aquatiques**

Date de mise en ligne : mercredi 17 juin 2015

OIEau

Vingt ans après la première campagne de surveillance spécifique des milieux aquatiques vis-à-vis des nitrates d'origine agricole, la France en est à son cinquième programme d'actions pour répondre aux exigences de la directive « nitrates ». Quelle qualité pour les eaux de surface et les eaux souterraines ? Quelles évolutions dans les pratiques des agriculteurs ?

L'intensification de l'agriculture opérée à partir des années 1960, avec notamment l'utilisation d'engrais mais aussi la spécialisation des exploitations et des régions, se traduit par une rupture de l'équilibre entre l'environnement aquatique et l'agriculture, et particulièrement par une dégradation de la qualité de l'eau par les nitrates. Pour y faire face, l'Union Européenne adopte en 1991 la directive « nitrates », qui impose la désignation de zones vulnérables, où les agriculteurs doivent appliquer des programmes d'actions spécifiques, et une surveillance des concentrations en nitrates dans les eaux de surface et souterraines, afin de vérifier l'efficacité de ces programmes d'actions. En France, la mise en œuvre de la directive « nitrates » débute en 1992 avec la première campagne de surveillance. Vingt ans plus tard, quelle est la situation ?

La nouvelle synthèse eaufrance dresse le bilan de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines vis-à-vis des nitrates d'origine agricole sur la période 2010-2011, des quantités d'azote produites par l'élevage et de celles apportées aux cultures, en particulier le surplus azoté – un bon indicateur des zones potentiellement menacées, le tout en lien avec les changements de pratiques agricoles impulsés par les programmes d'actions.

Rédigée par l'Office International de l'Eau avec le soutien financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), en collaboration avec les ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture, et le Service de l'observation et des statistiques (SOeS), cette synthèse est une des contributions de l'OIEau aux programmes pour la gestion des données sur la qualité de l'eau, les pollutions, les ressources aquatiques et la protection des milieux. Elle fait suite à plus de dix ans de travaux menés dans le cadre de la mise en œuvre de la directive "nitrates", avec notamment :

- la gestion et la synthèse de données sur la qualité de l'eau,
- le traitement de données agricoles,
- l'élaboration de méthodes et guides,
- la préparation du rapportage quadriennal à la Commission européenne,
- la diffusion des connaissances.

[Accéder à la synthèse n°11 sur le portail eaufrance](#) [FR]

"Pratiques agricoles et nitrates dans les milieux aquatiques"

[Accéder à la synthèse n°11 sur le portail eaufrance](#) [EN]

"Agricultural practices and nitrates in aquatic environments"

Pour aller plus loin :

• [Concentrations en nitrates d'origine agricole dans les cours d'eau et les eaux souterraines \(données 2010-2011\)](#) ;

• [Evaluation environnementale du programme d'actions national relatif à l'application de la directive "nitrates"](#) ;

• [Directive Nitrates - Résultats des campagnes de surveillance 2010-2011 \(partie 1 : eau et eutrophisation\)](#) ;

• [Directive Nitrates - Résultats des campagnes de surveillance 2010-2011 \(partie 2 : activités et pratiques](#)

[agricoles](#)) :

• [Directive Nitrates : résultats de la surveillance \(données 1992-2009\)](#) .